Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 074-217402361-20261106-DELOT2026_032-DE

REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT GERVAIS
Département de la Haute-Savoie
Arrondissement de Bonneville
Canton du Mont-Blanc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME DU 06 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi six novembre à dix-huit heures trente deux minutes, le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme régulièrement convoqué le vingt trois octobre s'est réuni au nombre prescrit par les statuts de la Régie en salle consulaire en Mairie de Saint-Gervais, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président

Etaient présents : Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Mesdames Lucie PIGNARD, Barbara BOCHATEY, Chloé BLONDEAU, Flavie MELENDEZ, Messieurs Didier JOSEPHE, Gabriel GRANDJACQUES, Rodolphe GOY, Philippe CHEVRAT, Renaud GUYON, Sébastien HENCHOZ, Patrick BRUNCHER.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :
Madame Alizée NICOLETTA à Monsieur Renaud GUYON
Monsieur Clément BERRUEX à Madame Barbara BOCHATEY
Monsieur Olivier BEGAIN à Monsieur Didier JOSEPHE

Etait absente excusée
Madame Maud DURAND

Assistait à la réunion :
Monsieur Mathieu BARBIER, Directeur de la Régie de l'Office de Tourisme de Saint-Gervais

Le procès-verbal du conseil d'exploitation du 11 septembre 2026 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est arrêté à l'UNANIMITE.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.
Madame Chloé BLONDEAU ayant été désignée pour remplir ces fonctions à l'UNANIMITE, les a acceptées.

N°2026/032

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
DECISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2026 – BUDGET DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME – AVIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION

Nombre de membres
En exercice : 16
Quorum : 9
Présents : 12
Pouvoirs : 3
Votants : 15

Délibération télétransmise le : 10 novembre 2026

Mise en ligne du 10 novembre 2026 au 10 janvier 2027

Délibération exécutoire le : 10 novembre 2026

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 074-217402361-20261106-DELOT2026_032-DE

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT GERVAIS DU
06 NOVEMBRE 2026

N°2026/032

DECISION MODIFICATIVE N°1 – EXERCICE 2026
BUDGET DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
AVIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION

Rapporteur : Monsieur le Président

Il est proposé au Conseil d'Exploitation d'adopter la décision modificative n°1 du budget 2026, qui n'affecte pas l'équilibre financier de l'exercice.

Cette modification prévoit, en dépenses :

- Une diminution de 15 000 € des charges de personnel, correspondant au budget alloué pour l'embauche d'un saisonner via GENOV.
- Un ajout de crédits de 40 920 000 € au chapitre des honoraires, comprenant :
    - Les frais GENOV.
    - Les frais d'organisation de deux conférences de presse (Milan & Turin) de la CCPMB.

Soit une augmentation nette des dépenses de 25 920 €.

Pour assurer l'équilibre de cette décision modificative, il est proposé de majorer de 25 920 € les recettes prévisionnelles sur la participation groupement de collectivités, liées au remboursement de cette dépense.

ENTENDU l'exposé,

Il est proposé au Conseil d'Exploitation :

- **DE DONNER** un avis sur le projet de Décision Modificative n°1.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Conseil d'Exploitation, Monsieur le Président entendu, et après en avoir délibéré, DONNE UN AVIS FAVORABLE à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME ST GERVAIS LES BAINS 74170

La Secrétaire de séance,

Chloé BLONDEAU

REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME ST GERVAIS LES BAINS 74170

Le Président,

Jean-Marc PEILLEX